

COLLABORATEURS

LAURA-MARIA MARTINI

Notaire Assistant

LISANDRA COLOMBANI

Notaire Stagiaire

AURÉLIA DE ZUTTER

Clerc de Notaire

HINANO SAMPIERI

Clerc de Notaire

ILHAM KARKI

Clerc de Notaire

COMPTABILITE

CHRISTINE DEROSAS

FORMALITES / SECRETARIAT

VÉRONIQUE MEREU

PÔLES DE COMPÉTENCES

FAMILLE

PATRIMOINE

IMMOBILIER

RURAL

ENTREPRISES

1 Av. Hyacinthe Quilichini
20100 SARTÈNE

TÉLÉPHONE

04.95.77.02.19

TÉLÉCOPIE

04.95.77.16.96

COURRIEL

office-cesari@notaires.fr

SITE INTERNET

cesari-sartene.notaires.fr

**CONSEIL REGIONAL ET CHAMBRE
DEPARTEMENTALE
CORSE DU SUD
2 Cours Grandval
20000 AJACCIO**

Sartène, le 13 août 2019

Dossier suivi par
Mme SAMPIERI

**SUCCESSION Sébastien GHIRARDI
201416 /BC /HS /**

Monsieur le Président,

Je vous prie de trouver ci-joint, aux fins de publication sur le site internet du Conseil Régional, et sur le site de la préfecture, TROIS MOIS DURANT, l'avis de création de titre de propriété concernant divers biens appartenant à :

Monsieur GHIRARDI Sébastien Antoine, né à BONIFACIO le 11 février 1889, époux de POLI Marie Caroline, décédé à MARSEILLE le 20 juin 1952, et par jonction après son décès à :

- 1- Monsieur Dominique Louis **GHIRARDI**, retraité, demeurant à BONIFACIO (20169) 1 rue du Corps de Garde.
Né à BONIFACIO (20169) le 21 juin 1920.
Divorcé de Madame Solange **PELISSOU**.
- 2- Monsieur Joachim Vincent **GHIRARDI**, retraité marine marchande, demeurant à SOLLACARO (20140) Quartier Teppa.
Né à BONIFACIO (20169) le 10 septembre 1927.
Veuf de Madame Monique Thérèse Antoinette Julie **RICARDONI** et non remarié.
- 3- Monsieur Jean Baptiste Henri **GHIRARDI**, retraité, époux de Madame Pierrette Ida **BETTINI**, demeurant à CARRY-LE-ROUET (13620) 7 allée du Grand Mornas.
Né à BONIFACIO (20169) le 8 août 1935.

Membre d'une association agréée. Étude fermée le Samedi

Détenteur des minutes de Me BERNARD, DEBERNARDI, GIUDICELLI, QUILICHINI, ROCCA-SERRA

IBAN : FR48 4003 1000 0100 0016 7981 M35 - BIC : CDCG FR PP XXX

*Noi sommes à vos côtés pour accompagner vos projets
Semu à fiancu à voi par accumpagnà vi in ogni tappa di à vostra vita*



Je vous prie de transmettre au service de la préfecture notre adresse e-mail : **office-cesari@notaire.fr**, afin que l'avis de réception de l'avis de prescription nous soit transmis.

Votre bien dévoué.

Maître Bernadette CESARI

CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

Commune de BONIFACIO (Corse du Sud)

ETUDE DE Me Bernadette CESARI, Notaire à SARTENE (20100),

1 Av. Hyacinthe Quilichini.

Tel : 04 95 77 02 19 – Fax : 04 95 77 16 96

Aux termes d'un acte reçu par Me Bernadette CESARI, Officier Public, Notaire à SARTENE (20100), le 09 août 2019. Il a été constaté la qualité de propriétaire des biens ci-après désignés, des personnes suivantes :

Monsieur Sébastien Antoine GHIRARDI, né à 20169 BONIFACIO le 11 février 1889, époux de POLI Marie Caroline, décédé à MARSEILLE le 20 juin 1952.

Et par jonction, après son décès, au profit de :

- 1) Monsieur Dominique Louis **GHIRARDI**, retraité, demeurant à BONIFACIO (20169) 1 rue du Corps de Garde.
Né à BONIFACIO (20169) le 21 juin 1920.
Divorcé de Madame Solange **PELISSOU** .
- 2) Monsieur Joachim Vincent **GHIRARDI**, retraité marine marchande, demeurant à SOLLACARO (20140) Quartier Teppa.
Né à BONIFACIO (20169) le 10 septembre 1927.
Veuf de Madame Monique Thérèse Antoinette Julie **RICARDONI** et non remarié.
- 3) Monsieur Jean Baptiste Henri **GHIRARDI**, retraité, époux de Madame Pierrette Ida **BETTINI**, demeurant à CARRY-LE-ROUET (13620) 7 allée du Grand Mornas.
Né à BONIFACIO (20169) le 8 août 1935.

ONT ETE DECLARES PROPRIETAIRES des biens ci-après :

- Deux parcelles ACQUA PERUTA section I N°s 28 et 31 pour 53a34ca.
- Une propriété CARPA section J N°s 85 à 93, pour 3ha48a17ca.
- Trois parcelles CASELLA section J N°s 109, 110 et 829 pour 88a19ca.
- Trois parcelles avec ruine SAINT JULIEN section K N°s 361,362 et 363 pour 13a53ca.
- Dans un immeuble Rue St Dominique section AC N° 345 :
LOT TROIS : un appartement au deuxième étage.
LOT QUATRE : un appartement au troisième étage.
LOT CINQ : un appartement au quatrième étage.
Avec terrain attenant section AC N° 346 de 40ca.
- Dans un immeuble Rue du corps de garde section AC N° 190 :
LOT DOUZE : un appartement au deuxième étage.
- Dans un immeuble Rue Madonetta N°6 cadastré section AC N° 196 :
LOT SIX : un garage au rez-de-chaussée.
- Dans un immeuble Rue du clocher section AC N° 198 :
LOT DEUX : au rez-de-chaussée, partie d'un local commercial et une pièce en-dessous.
LOT QUATRE : une pièce au premier étage.

- Dans un immeuble Rue du clocher section AC N°199 :
LOT TREIZE : une cave au rez-de-chaussée bloc B.
LOT QUATORZE : au rez-de-chaussée, le surplus du local commercial, bloc B.
LOT QUINZE : au premier étage, bloc B, une pièce.
- Dans l'immeuble rue du St Sacrement section AC N° 259 :
LOT TROIS : un garage au rez-de-chaussée faisant l'angle de la rue Madonetta et la rue du St Sacrement.

« Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière ».

**POUR AVIS, Me Bernadette CESARI, Notaire Officier Public
Adresse mail de l'étude : office-cesari@notaires.fr
(Où doit être envoyé l'avis de réception par la Préfecture et la CdC)**

POUR AVIS, Me CESARI, Notaire Officier Public